

Certificat Complémentaire Direction
d'un Accueil Collectif de Mineurs

Taux de réussite : %
Taux de satisfaction : %
Taux d'insertion : %
Emploi : %
Recherche d'emploi : %

LIEU DE FORMATION

- Toulon (IFFOL)

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- RNCP : RS2032
- CPF : 236107
- Domaines métier : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs
- Diplôme d'État : arrêté du 23 juillet 2004

CALENDRIER DE LA FORMATION

TOULON

Dates de la formation

Du 22/05/2023 au 02/06/2023

Date des réunions collectives

17 mars 2023 à 10h00 à l'IFFOL

Limite de dépôt de dossier

05/05/2023

Dates des tests

- Enseignement en centre de formation : 70 heures
- Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

A savoir : un stage en entreprise de 126 heures minimum doit être réalisé pendant la période estivale

DELAI D'ACCES

- Délai d'accès entre le premier contact et la date de démarrage

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire ou en cours de formation d'un BPJEPS d'une mention autre que Loisirs tous publics
- Être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et secours Civiques de niveau 1)
- Justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les cinq dernières années
- Effectif : 8 à 15

FINANCEMENT

- Coût de la formation : 875 €
- Des places financées par la région et le Fond social Européen sont disponibles sur cette formation, prendre contact avec votre conseiller du Pôle Emploi ou de la Mission Locale
- CPF : possibilité de financement, pour les salariés prendre contact avec le responsable RH et/ou consulter le solde du droit à la formation sur moncompteformation.gov.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Certifier aux détenteurs d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, les compétences complémentaires leur permettant d'assurer la fonction de directeur d'un accueil collectif de mineur en conformité avec la réglementation telle que définie par le code de l'action sociale et des familles. La formation permet d'acquérir les compétences énumérées ci-dessous :

Objectifs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire politique et social d'un accueil collectif de mineurs.
- Conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- Gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

Contenus :

- Réglementation des ACM
- Conduite d'une équipe d'ACM
- Gestion administrative et financière d'un ACM
- Animation du projet pédagogique de l'ACM

ÉPREUVE DE SÉLECTION

Les candidats répondant aux conditions d'accès seront convoqués à des tests de sélection organisés par le centre de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Salles de formation adaptées au travail individuel ou en groupe
- Salle informatique: 1 poste informatique par candidat
- Bureaux pour des entretiens individuels
- Cours Multi-supports numériques et imprimables
- Plateaux techniques avec matériels dédiés à l'animation

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

IFFOL – ESPACE MAURICE – 141, avenue Marcel Castié à Toulon
04 98 00 10 30 - secretariat.formation@laligue83.org

Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite
orientation et adaptation
pédagogique possible tuteurée par la

#accessibleatous

référente Handicap AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE